



Au cœur des Aturins

Journal municipal d'Aire sur l'Adour n° 20 - Septembre / Octobre / Novembre 2019

Aire sur l'Adour

La sécurité à Aire sur l'Adour

p. 8



Journées du patrimoine :
Les arènes
p. 11

Point sur les travaux :
Hôtel de Ville
Rue René Méricam...
p. 12



Retour sur...



Samedi 1^{er} juin

Halle aux Créateurs

La cinquième édition du marché aux créateurs et artisans d'art s'est tenue par une belle journée de juin. Des habitués de l'événement sont venus investir la halle aux grains tout comme de nouveaux venus (marqueterie, peinture sur porcelaine, production "zéro déchet"...).

Dimanche 10 juin

Rendez-vous aux jardins

Cette manifestation nationale (et même européenne) connaît depuis quatre années sa déclinaison aturine.

Sur le thème des animaux au jardin, les flâneurs, guidés par les services municipaux Espaces verts et naturels et Patrimoine, ont pu découvrir la flore des saligues de Prentigarde ainsi que sa faune comme les cistudes (tortues).



Mardi 18 juin

L'arbre aux nichoirs

Les plus jeunes ont également eu leur "Rendez-vous aux jardins". Les élèves des établissements scolaires Jeanne d'Arc et Saint-Joseph ont travaillé sur le thème des "animaux du jardin". Ils ont peint des nichoirs, confectionnés au préalable par le service Espaces verts et naturels, et ont participé à leur pose sur un tilleul du Parc municipal. Les agents municipaux s'impliquent pour les jeunes aturins comme ce fut le cas en 2017 avec l'installation de la "Spirale" au Jardin public et, tous les ans, avec la plantation du Jardin médiéval créé devant la Cathédrale en 2014.

Mercredi 19 juin

Le CMEJ à l'EHPAD

Les élus du Conseil Municipal des Enfants et de Jeunes se sont rendus à la maison de retraite pour une rencontre intergénérationnelle autour de jeux, d'animations puis d'un goûter. Un échange tout en plaisir et gaieté grâce aux accompagnants de l'ALALE et au personnel de l'EHPAD.



Cet été

Nocturnes

Profitant des agréables soirées estivales la Ville a réalisé trois visites nocturnes : deux visites de la crypte restaurée de Sainte-Quitterie, par le service municipal Patrimoine, et une balade au fil de l'Adour, par ce même service accompagné de celui des Espaces verts et naturels.

Sommaire

EN BREF... *page 4*

CONSEILS MUNICIPAUX *page 5*

NUMEROS UTILES *page 5*

ZOOM SUR... *page 6*

VIE ASSOCIATIVE *page 7*

Aire Bridge Club

DOSSIER *page 8*

La sécurité à Aire sur l'Adour

PATRIMOINE *page 11*

Les arènes Maurice Lauche

POINT SUR LES TRAVAUX... *page 12*

ETAT-CIVIL *page 14*

RETOUR SUR... *page 14*

Les animations estivales d'associations

AGENDA *page 15*

"Au cœur des Aturins - Journal municipal d'Aire sur l'Adour" n° 20 - Septembre / Octobre / Novembre 2019

Directeur de la publication : le Maire, Xavier Lagrave

Rédacteur en chef : Bastien Valentin-Abadie

Réalisation : Mairie d'Aire sur l'Adour

Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville - 40800 AIRE SUR L'ADOUR

Crédits photographiques : Mairie d'Aire sur l'Adour, sauf mention

Imprimeur : Castay - Aire sur l'Adour

Distribution : La Poste

Dépôt Légal : septembre 2019

ISSN : 2610 - 2676

Tirage : 3 900 ex

La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de tenir compte que ce journal est entièrement recyclable.



Dans six mois se dérouleront les élections municipales. Cette période pré-électorale implique un temps dit de réserve dans la communication de la collectivité, conformément à l'article L52-1 du Code électoral. De ce fait Monsieur le Maire, par souci de déontologie a décidé de suspendre son éditorial jusqu'à cette échéance électorale. Les expressions politiques de la majorité et de l'opposition sont également interrompues.

Les élections municipales (et communautaires) se dérouleront le 15 mars 2020 pour le premier tour et, le cas échéant, le 22 mars 2020 pour le second tour, comme annoncé par le ministère de l'Intérieur.

Afin de pouvoir voter, assurez-vous d'être bien inscrits sur les listes électorales.

Si l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), les personnes ayant déménagé (même sans changer de ville) ou votant pour la première fois doivent s'inscrire volontairement sur les listes électorales de leur commune avant le vendredi 7 février 2020 à minuit.

Le service Etat-civil vous accueille du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (jusqu'à 19 h le vendredi).

Pour en savoir plus ou pour s'inscrire en ligne : www.aire-sur-adour.fr

Logotype : © AMF



Retrouvez votre magazine municipal ainsi que toute l'actualité et les informations de la ville sur le site Internet : www.aire-sur-adour.fr

et suivez la ville sur Facebook en aimant la page : "Ville d'Aire sur l'Adour"



En bref...



UNE BOURSE POUR LES ETUDIANTS

En 1997, Madame Madaule a légué près de 61 000 euros au Centre Communal d'Action Sociale d'Aire sur l'Adour. Dans le cadre de ses dispositions testamentaires, si vous êtes Aturin et étudiant, vous pouvez disposer d'un soutien financier. Envoyez votre lettre de candidature, avant le 7 octobre prochain, accompagnée d'un certificat de scolarité 2019 / 2020, d'une copie d'une pièce d'identité, d'un Relevé d'Identité Bancaire et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois à : M. Xavier LAGRAVE - Président du CCAS - place de l'Hôtel de Ville - 40800 AIRE SUR L'ADOUR

CAMPING MUNICIPAL

Depuis son arrivée à la tête du camping "Les ombrages de l'Adour", la nouvelle gestionnaire Kathalyn Caron et son compagnon Vincent Laccourrègue n'ont de cesse de développer cette hôtellerie de plein-air. Passés les affres des inondations de juin 2018, le camping connaît un renouveau en cette saison. Trois nouveaux mobil-homes viennent s'ajouter aux quatre déjà présents. Originalité, l'un d'entre eux reproduit l'ambiance d'un saloon de western américain. Le camping compte désormais six bungalows toilés, dont quatre nouveaux, pour les familles et pèlerins. La tente pèlerins a vu sa capacité passer à douze couchages. Ce développement de l'offre d'hébergement passe aussi par de l'insolite avec la bulle d'Aire : une géode sur pilotis dont le sommet est transparent pour contempler le ciel étoilé. Ce dôme pour deux personnes comporte un jacuzzi extérieur, une salle de bains et des toilettes privés. Les services municipaux viennent de remettre en état le mini-golf longtemps abandonné, pour le plus grand plaisir des familles. Le camping s'ouvre aussi aux Aturins avec des animations ponctuelles (vide-grenier, vide-jardin...) dont le succès engendre leur reconduite cette année.



TRI DES DECHETS

Le SICTOM Ouest, en charge du ramassage et du traitement des déchets, nous informe que de plus en plus de sacs d'ordures ménagères contiennent des déchets recyclables. Désormais le SICTOM ne collectera plus les sacs non-conformes. Afin d'éviter un tel désagrément, il est rappelé que les sacs d'ordures ménagères ne doivent pas contenir de verre (qui est à déposer dans les collecteurs prévus à cet effet), de déchets verts (qui doivent être compostés ou déposés à la déchetterie), d'emballages ou de cartons (qui doivent être déposés dans votre caisse jaune ou bleu dédiée au tri et les cartons déposés en déchetterie). Plus d'informations : sictomouest.blogspot.com

Nouveau contrat pour Potez



Les dirigeants de Potez et de NGC, les officiels et la Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées

Lundi 17 juin, les dirigeants et des employés du groupe Potez aéronautique ont signé le renouvellement d'un contrat majeur avec la société Northrop Grumman Corporation (géant américain de l'aéronautique), en marge du Salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget. Une contractualisation sous le patronage de Madame Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, à laquelle assistait Monsieur le Maire. Ce contrat prestigieux doit assurer cinq années de travail et engendrer l'embauche de vingt à vingt-cinq salariés. La construction de nouvelles vastes structures de production répondra à cette nouvelle commande. La Secrétaire d'Etat a loué la réussite de ce fleuron aturin, landais et français au "remarquable savoir-faire" qui fait avancer tout un territoire, "tout un bassin d'emplois, tout un bassin économique [...] qui en profite".

En reconnaissance de leurs relations, la société NGC a remis officiellement le Platinium Source Award à l'entreprise Potez.

Conseils municipaux

Retrouvez, ci-dessous, les délibérations votées lors des Conseils municipaux des 12 et 27 juin.

12 juin

- Adoption du compte-rendu et du procès verbal de la séance du Conseil municipal du mercredi 15 mai 2019 ;
- Attributions de neuf allocations à la conduite automobile (Auto Prem's) ;
- Attribution du marché public de travaux - Restauration des toitures et façades de l'ancien palais épiscopal, actuel Hôtel de Ville ;
- Subvention au titre du FEC 2019 (Fonds d'Equipment des Communes) ;
- Convention de mise à disposition d'un travailleur social du service social du Centre de Gestion des Landes 2019 - 2021 ;
- Ouverture d'un poste ;
- Création d'un emploi temporaire ;
- Création d'emplois permanents ;
- Donation avec charges émanant de l'association "Violette Aturine Omnisports" au profit de la commune d'Aire sur l'Adour ;
- Composition du Conseil communautaire : approbation de la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de juin 2019 jusqu'aux élections générales de mars 2020 ;

- Composition du conseil communautaire : approbation de la répartition des sièges au sein du Conseil communautaire qui entrera en vigueur à l'issue du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2020.

27 juin

- Election des Conseillers communautaires siégeant à la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour.

Liste des élus communautaires d'Aire sur l'Adour :

Xavier LAGRAVE
Marie ASSIBAT
Vincent BARRAILH-LAFARGUE (nouvel élu)
Claude POMIES
Nadine JOIE
Claire HAUPT (nouvelle élue)
Stéphane LACAU (nouvel élu)
Christophe CARTEAU
Sonia GUVARC'H
Stéphane BRETHES
Jean-Claude DARRACQ-PARIES
Marc HAVARD
Delphine DAUBA
Robert CABE
Paulette SAINT-GERMAIN (nouvelle élue)
Florence GACHIE
Jérémy MARTI

L'intégralité des Conseils municipaux est visionnable en replay sur : wwwaire-sur-adourfr

Numéros utiles

CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT : sur rendez vous, par téléphone 05 58 71 47 00 ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville

ETAT-CIVIL ET ELECTIONS : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (19 h le vendredi)

PERMANENCE HLM : 2^{ème} jeudi du mois à partir de 17 h

PERMANENCE DU CCAS : mardi de 8 h 30 à 12 h et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 - 05 58 71 35 57 - ccas@aire-sur-adour.fr

NUMEROS UTILES : MAIRIE : 05 58 71 47 00 - POLICE MUNICIPALE : 05 58 71 47 04 - COMMUNAUTE DE COMMUNES : 05 58 45 19 05 - CIAS : 05 58 71 41 91

MAISON DES SERVICES PUBLICS SAINT-LOUIS : 05 58 71 61 65 - MEDIATHEQUE COMMUNAUTAIRE : 05 58 51 34 04 - GES (gaz/électricité) : 05 58 71 62 43

SYDEC (eau/assainissement) : 0 810 40 90 40 - SICTOM OUEST DU GERS (déchets) : 05 62 08 93 84 - POLYCLINIQUE DE L'ADOUR : 05 58 06 64 64

MÉDECIN DE GARDE : 05 58 44 11 11 - SAMU : 15 - GENDARMERIE : 17 - POMPIERS : 18 ou 112

Pour plus d'informations, consultez votre Guide pratique, toujours disponible en mairie et sur : wwwaire-sur-adourfr

Zoom sur...

La Férie d'Aire sur l'Adour

Du 13 au 16 juin derniers, Aire sur l'Adour a vibré au rythme de ses fêtes patronales. Revivez quelques instants de la Férie 2019.



1 : remise des clefs par Monsieur le Maire aux jeunes de la "Classe des 20" **2** : Run & Bike **3** : remise des bénéfices à l'association "Une ballade pour Justine et Léo" **4** : braderie des fêtes **5** : Concours landais **6** : concours de pêche **7** : Run & Trot **8** : fête foraine **9** : bandas **10** : finale inter-peñas **11** : corso du soir **12** : Tienta **13** : Corrida de toros **14** : bal musette **15** : feu d'artifice

Aire Bridge Club

Pour certains c'est du loisir, pour d'autres de la compétition, toujours est-il que le club de bridge aturin est bien une association sportive qui amasse les récompenses et prix depuis de nombreuses décennies.

© Aire Bridge Club



L'Open de bridge en 2018



Le club recevant la Médaille de la Ville, en septembre 2018

© Ch. Laterraide

Tous les premiers week-ends de septembre, le club de bridge organise son grand tournoi annuel. La 13^{ème} édition de l'Open de bridge d'Aire sur l'Adour ne faillera pas à la tradition en accueillant plus de deux-cents participants au Centre d'Animation. Un événement plus que régional bénéfique pour la ville puisque de nombreux commerçants aturins en sont partenaires.

Les tournois sont courants pour l'Aire Bridge Club qui, la saison passée, a participé à pas moins de neufs compétitions locales. La force du club de bridge aturin est, qu'au-delà de ces tournois, il enchaîne les récompenses de prestige. Les finalistes au niveau de la ligue ne se comptent plus, quand ce ne sont pas des finalistes sur le plan national comme en 2018. Une telle performance a été récompensée par la remise de la Médaille de la Ville lors du dernier Forum de toutes les associations aturines.

Mais à l'Aire Bridge Club la compétition n'est pas l'unique credo. L'association est, avant tout, un lieu de loisirs où la convivialité et l'esprit festif priment sur le challenge sportif.

Les soixante et onze licenciés et quatre-vingt sept adhérents se retrouvent dans leur salle du Centre d'Animation les lundis et vendredis après-midi et les mardis soirs. Plusieurs possibilités de jours et d'horaires afin d'accueillir le plus grand nombre de joueurs. L'association garde ses portes ouvertes pour tous ceux qui voudraient venir jouer. Même en venant sans partenaire le club arrive à faire participer tout un chacun. Des curistes d'Eugénie-les-Bains ne s'y trompent pas car certains habitués font le déplacement pour venir mener la bataille des cartes au sein du club aturin. Le club local est connu et reconnu et entretient de nombreux échanges avec d'autres associations de la région.

Impliqué dans la vie aturine, l'Aire Bridge Club organise des tournois festifs et caritatifs. Ce fut le cas pour Octobre Rose l'an passé, mais aussi pour le Téléthon et d'autres moments de partage et d'entraide.

Loisir, compétition mais aussi découverte, telle serait la devise du club d'Aire sur l'Adour qui propose de découvrir le bridge avec des cours pour les débutants donnés par des bénévoles. Des cours de tous niveaux y compris des cours de perfectionnement et de préparation aux compétitions qui eux sont assurés par un professeur.

La découverte se vit aussi pleinement avec le bridge scolaire. La Fédération Française de Bridge est associée à l'Education Nationale, ce qui permet à l'association locale de se rendre dans des établissements d'enseignement secondaire. Un partage essentiel que le club souhaite développer.

Comme aime à le rappeler Christine Huet de Frobergville, sa présidente depuis 2016, "le bridge accroît la concentration, favorise la mémoire et développe la logique", trois bonnes raisons de rejoindre l'Aire Bridge Club, pour le loisir ou la compétition, mais toujours avec convivialité.

Aire Bridge Club : 05 58 71 79 10 / airebridgeclub@wanadoo.fr



Dossier

La sécurité à Aire sur l'Adour

Comme toutes les villes de son importance, Aire sur l'Adour connaît un certain nombre de délits. Dans le but de préserver la qualité de vie des Aturins et du territoire de nombreuses mesures sont mises en place. L'installation prochaine de la vidéoprotection en fait partie, elle sera un moyen efficace et indispensable, face à la hausse généralisée de toutes sortes de délinquance.

La vidéoprotection

Dix tel devrait être le nombre de caméras de vidéoprotection installées à Aire sur l'Adour. Ce dispositif visant à protéger les personnes et les biens en sécurisant le territoire communal est vivement souhaité, depuis longtemps, par la Gendarmerie Nationale.

C'est en concertation avec cette dernière, sa brigade aturine et son référent sûreté départemental, qu'a été décidé leur implantation au sein d'un processus très encadré par la loi.

Les caméras seront installées dans les lieux les plus adaptés : entrées de ville, lieux centraux et sites stratégiques. Les entrées de ville afin de suivre la délinquance itinérante venant de l'extérieur et ainsi de l'identifier. Les lieux centraux afin de préserver un quotidien serein à tout un chacun. Et enfin des lieux stratégiques comme des sites où certaines formes de délinquance sont présentes.

Cet outil de dissuasion 24 h /24 et 7 j /7 n'est pas un moyen de remplacement de la présence humaine. Il est un appui actif pour la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale dans leurs missions. L'implantation de la vidéoprotection s'inscrit dans un plan d'ensemble de sûreté dont elle n'est qu'un élément et au sein duquel policiers et gendarmes restent présents, actifs et réactifs.

Nombre de communes françaises, quelle que soit leur positionnement politique, ont déjà fait ce choix. Si elles étaient seulement 60 en 1999 elles sont plus de 6000 en 2019 (source ministère de l'Intérieur). Les avantages de la vidéoprotection sont nombreux : diminution de la petite délinquance, baisse des incivilités, résolution plus rapide des enquêtes. Ces caméras n'assureront pas, à Aire sur l'Adour, de missions de police de la route et de verbalisation.

Le dispositif aturin visera bien à protéger et non à surveiller. Les caméras filment seulement les espaces publics. Respectueuses des libertés des personnes qui sont dans leur bon droit, la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) veille à la bonne application de la législation en vigueur dans ce domaine. Un affichage de la présence de caméras de vidéoprotection sera d'ailleurs installé aux entrées de l'agglomération, il servira aussi d'outil de dissuasion pour des individus malveillants.

L'accès aux images n'est possible qu'à un personnel habilité par autorisation préfectorale dans un strict cadre réglementaire relevant de la sécurité publique. Ce personnel assermenté est formé et sensibilisé aux règles des systèmes de vidéoprotection. La durée de conservation des images ne peut pas excéder un mois. En règle générale, conserver les images quelques jours suffit à effectuer les vérifications nécessaires en cas d'incident et permet d'enclencher d'éventuelles procédures pénales. Si une telle procédure est engagée, les images sont extraites du dispositif et conservés dans cette procédure sous le contrôle du procureur de la République.

Si des dispositions techniques restent encore à préciser, il est sûr que la Ville a fait le choix de la location. En effet les caméras peuvent se trouver rapidement défectueuses et leur système obsolète. La location permettra de disposer d'un dispositif toujours performant et de pouvoir le faire évoluer plus facilement.

Même si le processus d'installation avance vite il reste dense car régi par de nombreuses contraintes indépendantes de la Municipalité. Toutefois la Ville, comme les forces de l'ordre locales, souhaitent une mise en service dans les prochains mois.



Les caméras de vidéoprotection seront installées en des lieux stratégiques définis avec la Gendarmerie Nationale

La Police Municipale

Placée sous l'autorité de Monsieur le Maire, et sous le contrôle administratif du préfet et du procureur de la République, la Police Municipale a pour missions « d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques ».

Ainsi, elle veille notamment à l'application des arrêtés municipaux, à l'hygiène et au bon état de l'espace public (dépôts sauvages, etc.), au maintien de la tranquillité publique (troubles de voisinage, tapages, attroupements, etc.), au respect du code de la route et des règles de stationnement (dont la gestion de l'aire de grand passage), à la surveillance des abords des établissements scolaires (dont l'aide à la traversée), des bâtiments publics et privés (dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances)...

Elle a la charge du placement et de l'encaissement des camelots et commerçants du marché des mardis et samedis matins.

La Police Municipale participe à la sécurité des manifestations publiques, quelles soient municipales ou associatives.

Quand les infractions ne relèvent plus de leurs attributions, les policiers municipaux font appel à la Gendarmerie Nationale avec laquelle ils sont quotidiennement en liaison.

La Police Municipale a aussi un rôle de prévention, de pédagogie et d'information essentiellement auprès des plus jeunes.

Grâce à leur présence sur la voie publique, les policiers sont garants du bon ordre, de la tranquillité et de la sécurité de la population aturine avec laquelle ils sont constamment en contact.

Aire sur l'Adour dispose de deux policiers municipaux et d'un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique).



En patrouille dans tous les quartiers



Prévention routière en mai dernier

Encore trop d'incivilités

La commune souffre encore de trop d'incivilités. Malgré les nombreux moyens mis en place par les services municipaux pour éviter ces désagréments mais aussi pour y remédier au plus vite, Aire sur l'Adour pâtit des actes d'une population sans-gêne, sans respect d'autrui et des biens tant collectifs que privés. Pour éviter les dépôts de déchets sauvages des poubelles et containers sont présents dans toute la ville, pour ne pas laisser les déjections canines par terre des distributeurs de sacs "ramasse crotte" sont disponibles dans les lieux publics, pour éviter les affichages sauvages des panneaux d'affichage libre sont implantés sur la commune... Si toutefois vous remarquez des incivilités vous pouvez en faire part aux services concernés directement via le nouveau site Internet de la ville avec l'onglet "Signaler un problème" (il est même possible d'y joindre une photographie). De plus comme le site s'adapte parfaitement aux téléphones mobiles, vous pouvez le faire directement avec votre portable. La mairie informée de l'incivilité pourra y remédier rapidement. Pour les incivilités plus graves, il est fait appel à la Police Municipale ou à la Gendarmerie Nationale.

L'Opération Tranquillité Vacances

Quand vous partez en vacances - même pour un court séjour -, vous pouvez signaler votre absence à la Police Municipale. Lors de ses patrouilles et missions habituelles, celle-ci réalisera des passages fréquents et inopinés à votre domicile ou à votre commerce afin de vérifier que tout semble en règle. Cette mesure, proposée gratuitement par la Ville, vise à limiter les risques d'effractions et réduire les cambriolages. En collaboration avec la Gendarmerie Nationale, celle-ci prend le relais en-dehors des horaires de travail de la Police Municipale. Le formulaire de l'Opération Tranquillité Vacances est disponible à l'Hôtel de Ville, au poste de la Police Municipale et sur le site Internet de la Ville.



Surveillance dans le cadre de l'OTV



Le poste de Police Municipale se situe au sein de l'Hôtel de Ville, l'entrée se fait directement par la rue Gambetta

Il est ouvert du lundi au samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30 (17 h le lundi et le samedi)

05 58 71 47 04 police.municipale@aire-sur-adour.fr

La sécurité pendant les fêtes et animations

Suite aux différents attentats qu'a pu connaître le pays, les autorités préfectorales locales sont devenues très strictes quant à l'organisation des manifestations publiques et à leur sécurité. Le moyen de sécurisation le plus visible est le périmètre de sécurité enserrant les festivités. Ce dernier peut être conscrit par des barrières, grilles ou plots en béton. Des équipements que la Ville a dû acquérir en plus grand nombre. Ces mesures permettent de contrôler les accès aux animations et d'y assurer une plus grande sécurité. Elles sont demandées, et contrôlées, par la préfecture des Landes et conditionne la tenue des manifestations. Pour répondre à ces obligations les services municipaux travaillent en étroite collaboration avec la Gendarmerie Nationale. Les élus s'adaptent aussi. Ainsi le Maire adjoint référent pour la sécurité a été formé à la "sécurité pendant les manifestations" par des professionnels de la justice. Par ailleurs, afin d'éviter certains débordements des systèmes de vidéoprotection mobile sont installés pendant les fêtes patronales. Ils sont sous le contrôle de la Gendarmerie Nationale. Pendant la férié des vigiles sont également embauchés afin de surveiller les accès à la fête .



Barriérage place Charles de Gaulle

Le CLSPD

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a été mis en place à Aire sur l'Adour bien que la ville ne rentre pas dans les critères d'obligation.

Il se compose de Monsieur le Maire, du préfet (ou de son représentant), du procureur de la République (ou de son représentant), des forces de Gendarmerie Nationale, de la Police Municipale, d'acteurs locaux et associatifs, de personnes qualifiées, d'élus et des services municipaux concernés.

Le CLSPD vise à piloter la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance. Il définit les axes prioritaires en concertation avec les acteurs et favorise l'échange des informations. Il peut définir des objectifs communs.

Le CLSPD a, par exemple, décidé d'assurer des missions de prévention auprès des plus jeunes. Ainsi la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale ont assuré des interventions sur les dangers de l'Internet.

Au-delà de la plénière annuelle, il peut se réunir en commissions restreintes ou en groupe de travail.



Intervention sur les dangers de l'Internet



La Gendarmerie, rue du château d'eau

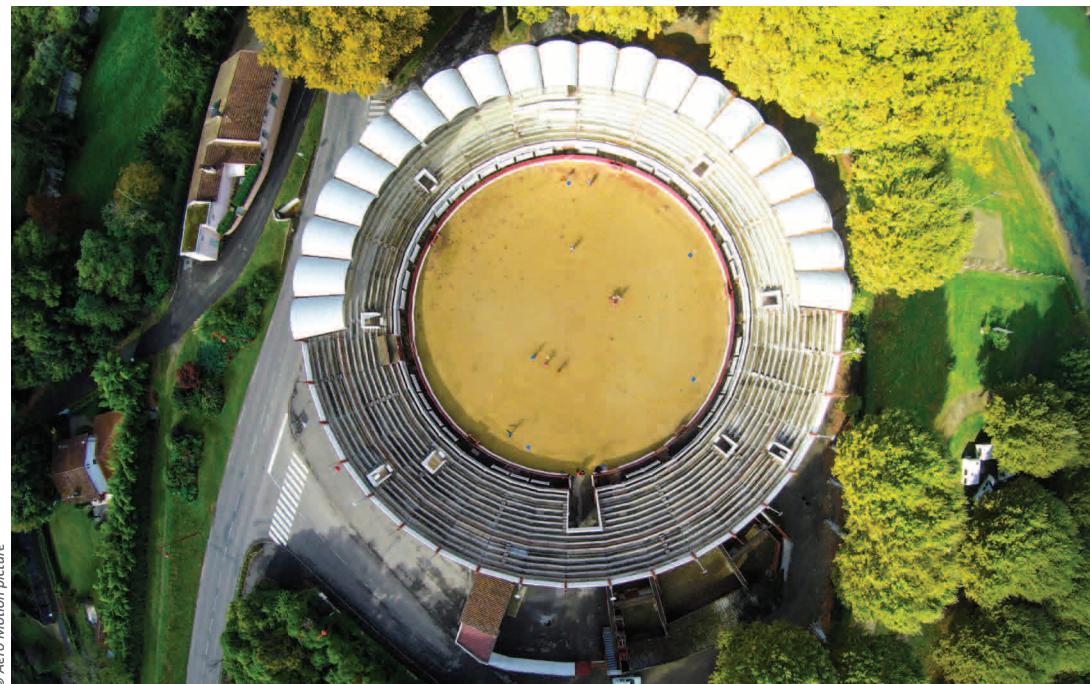
La Gendarmerie Nationale

Aire sur l'Adour fait partie intégrante de la Communauté de brigades (COB) de Geaune, Grenade sur Adour et Aire sur l'Adour qui regroupe 44 communes et près de 27 000 habitants. Les 23 militaires de cette COB veillent à la sécurité publique du territoire. A Aire sur l'Adour, les gendarmes bénéficient de la collaboration avec les policiers municipaux, principalement dans le domaine de la prévention et du renseignement.

La mise en place de la vidéoprotection à Aire sur l'Adour est vivement souhaitée par les autorités. Selon le lieutenant Dominique Gruez, commandant la COB : "Aire sur l'Adour est un noeud de communication important. Cet outil y sera surtout utile dans la lutte contre les incivilités. Il permettra de disposer d'éléments en temps réels, de travailler à plus grande échelle et de gagner du temps sur les enquêtes. Les résultats sont significatifs et immédiats dans les communes où la vidéoprotection a été installée. Ce système de prévention et de dissuasion est indispensable de nos jours."

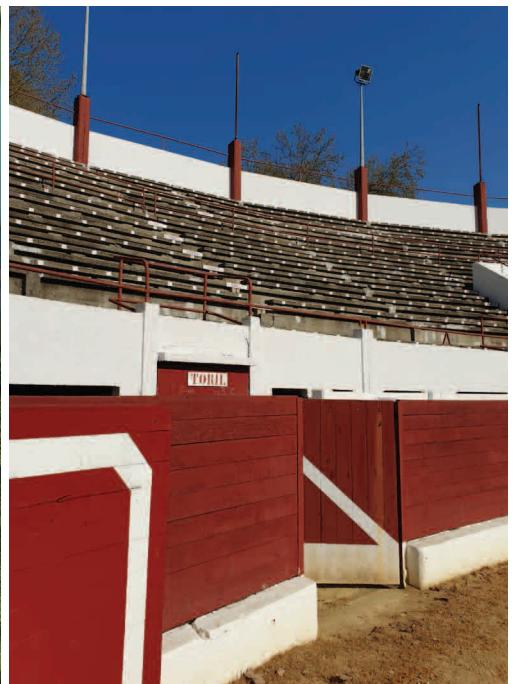
Les arènes Maurice Lauche

Les Journées Européennes du Patrimoine 2019, samedi 21 et dimanche 22 septembre, ont pour thème les arts et divertissements, une belle manière de mettre à l'honneur les arènes, haut lieu des spectacles taurins, issus des traditions locales.



© Aéro Motion picture

Les arènes vues du ciel



La porte du toril

Aire sur l'Adour, les jeux taurins trouvent leurs origines officielles au XVI^{ème} siècle. Les courses de taureaux se déroulent devant la Cathédrale les jours ouvrables, l'Eglise interdisant ces courses les dimanches et jours fériés. En 1647, l'évêque d'Aire décide de les interdire. Les courses se raréfient un temps, avant de reprendre de plus belle. Les rois Louis XIII et Louis XIV soutiennent les initiatives des prélat, tout comme les intendants de Guyenne. Avant la Révolution Française, un compromis est trouvé : ces jeux sont tolérés à condition de se dérouler sur des places fermées et non dans les rues barrées temporairement.

La construction des premières arènes date des années 1850. Elles sont construites en bois sur les allées de l'Adour, au pied de l'escalier monumental. Elles sont démontables et peuvent accueillir 300 personnes. En 1885, la commission des amphithéâtres de la ville propose de reculer les arènes au fond de la promenade, permettant ainsi d'avoir "des promenades publiques d'un abord facile et d'une fréquentation agréable et en outre de mettre à sa disposition une magnifique place pour le foirail".

Vers 1920, des arènes pérennes en bois sont reconstruites. Du fait de leur matériau, elles sont rapidement vétustes. Dès 1959, la question de nouvelles arènes est étudiée. Ainsi vers 1970, les arènes sont démolies. Les nouvelles arènes sont construites en béton. Elles sont l'œuvre de l'architecte Robert Dubedat. Elles offrent une capacité de 4500 places assises réparties sur treize rangs de gradins.

La piste en sable est d'un diamètre de 40 mètres. Les arènes sont entourées d'une clôture en claustres de briques, aux lignes andalouses. Les spectateurs pénètrent dans l'enceinte par onze grandes portes d'accès, dont l'entrée principale avec son portail en fer forgé surmonté des armoiries de la ville en verre moulé. En annexe, un vaste patio est entouré d'une infirmerie, d'une chapelle des toreros et d'une écurie. Les taureaux sont logés dans cinq corrals qui desservent les torils sur la piste. Le 18 juin 1972, les nouvelles arènes sont inaugurées par une corrida. Depuis 1997, les arènes se nomment Maurice Lauche, du nom d'un grand aficionado, secrétaire général de la mairie qui, avec le maire Olivier Darblade, a porté le projet. Prochainement une statue rendant hommage à Ivan Fandiño s'élèvera à côté des arènes.

Visites guidées au programme des Journées du Patrimoine :

Samedi 10 h : Centre Jean Sarrailh, réservation obligatoire au 06 77 02 43 44 (places limitées)

Samedi, toute la journée : visite libre de la crypte restaurée de Sainte-Quitterie

Dimanche 10 h : arènes Maurice Lauche

Dimanche 14 h 30 : monastère Saint-Joseph, ancien Carmel, réservation au 06 77 02 43 44 (places limitées)

Dimanche 16 h : Hôtel de Ville, ancien palais épiscopal

Point sur les travaux...

Hôtel de Ville



La façade rue Gambetta

La première tranche des travaux de l'ancien palais épiscopal, actuel Hôtel de Ville va débuter ce mois-ci. Ces premiers travaux vont se porter sur la partie droite de la façade de la rue Gambetta et sur son pendant au niveau de la cour intérieure de la mairie. La façade donnant sur la rue Gambetta date du XVII^{ème} siècle. Plutôt épurée et sans réel décor, elle a connu de nombreuses modifications (surtout au niveau de ses ouvertures). Aujourd'hui cette façade souffre de profondes altérations de son parement. Sa restauration va permettre de retrouver une façade saine tout en rattrapant les réparations successives et inappropriées. Un travail de taille de pierre devra être entrepris pour en remplacer certaines qui sont trop abîmées. S'y ajoutent des travaux dans les combles afin de consolider le plancher et de réaliser une isolation thermique à son sol (aujourd'hui inexistante). Les toitures seront entièrement refaites à l'identique. La forme du bâtiment engendrera un début de réfection de la toiture côté place de l'Hôtel de Ville jusqu'à la première mansarde. Cette première tranche sera immédiatement suivie par la deuxième : les travaux de la partie gauche de la façade de la rue Gambetta, de la façade de la place de la Cathédrale et de la cour mitoyenne Cathédrale - Hôtel de Ville. Au-delà des façades, les toitures correspondantes seront aussi rénovées (et les combles isolés). Le coût de ces deux premières tranches s'élève à 1 122 000 € TTC. Les demandes de subventions sont encore à l'étude auprès des instances qui pourraient en faire bénéficier la Ville pour ce bâtiment qui est inscrit aux Monuments Historiques depuis 2015. Par la suite, s'enchaîneront les deux ultimes tranches qui viendront terminer la restauration complète des extérieurs de l'Hôtel de Ville : la façade principale donnant sur la place de l'Hôtel de Ville et la façade donnant sur l'Orangerie et le parc municipal.

Rue René Méricam

La rue René Méricam va bénéficier d'une complète réhabilitation. Afin de favoriser le cheminement doux, la rue sera en sens unique (du Gers vers le centre-ville) entre le croisement de la rue des arènes et la place du général Lieux. Ce même espace sera surélevé et disposera d'aménagements pour l'école Jeanne d'Arc (banc, quatre stationnements "arrêt minute"...). Les trottoirs, à cet endroit, seront pavés afin de perpétuer l'aspect de la rue Gambetta et aussi de préparer la future rénovation de la place de la Cathédrale. Cette partie haute de la rue accueillera des stationnements pour les vélos dans le cadre du plan global de déplacements doux initié en 2014. Sur le reste de cette rue emblématique d'Aire sur l'Adour de près de 900 mètres de long, des trottoirs seront recréés tout le long ainsi qu'une cinquantaine de places de stationnement parfaitement matérialisées. Sans toucher à la limitation de la vitesse, celle-ci se réduira automatiquement, du fait des aménagements réalisés, pour la sécurité de tous : piétons, cyclistes et véhicules. Les services municipaux se chargeront de la création d'îlots végétalisés sur toute la longueur de la rue avec en point d'orgue la place de Mestade qui deviendra un véritable espace-vert.

L'entreprise sélectionnée, suite au nouveau marché public, a débuté son travail cet été. Actuellement les anciens trottoirs sont en train d'être détruits afin d'en créer de nouveaux mieux adaptés et répondant aux normes d'accessibilité. La réalisation de la bande de roulement de la rue interviendra à la fin du chantier. Pour entraîner moins de gêne, les travaux sont répartis en deux phases rue Gambetta - intersection de la rue des arènes puis intersection de la rue des arènes - giratoire Mestade.



Rue René Méricam, les travaux s'enchaînent pour une livraison à la fin de l'automne

Retrouvez les principaux travaux en cours, réalisés par la Ville d'Alre sur l'Adour...

Salle du Trésor

Le futur espace d'exposition des objets liturgiques remarquables prend forme. L'ancienne salle capitulaire se meuble (mobilier restauré et mobilier créé) pour accueillir l'exposition desdits objets. La chapelle Sainte-Anne retrouve un maître-hôtel jadis présent dans une chapelle de la Cathédrale et les premiers tableaux reviennent de restauration.

L'espace d'accueil est en cours de peinture et son sol a été refait avec des tomettes. Ces travaux sont financés par l'Etat propriétaire de la Cathédrale.



Cimetière de Subéhargues

Cet été, les travaux d'accessibilité ont été réalisés au cimetière de Subéhargues. Ils offrent un nouveau cheminement depuis les deux accès vers le cimetière, l'église Notre-Dame et le columbarium (créé en début d'année). Ces travaux ont été effectués par les agents municipaux et, pour le revêtement, par une société aturine.

Ce cimetière fait partie des vingt-sept sites bénéficiant d'une mise aux normes de l'accessibilité conformément au calendrier établi par la Ville en 2016 et courant jusqu'en 2021.



Parking Cité scolaire Gaston Crampe

Les travaux du parking de l'établissement scolaire seront effectués pour la rentrée. Son accès sera également goudronné. Il disposera de 150 places de stationnement.

Ces travaux se chiffrent à 191 585 € TTC.

Les services municipaux réaliseront les travaux paysagers.



Garage "Lahet"

Après les études du site et les constats réalisés par des professionnels (architectes et bureaux d'études) des diagnostics ont été établis et remis aux entreprises.

Le désamiantage est prévu pour septembre puis suivront les travaux de démolition.

Pour rappel, une enveloppe de 236 000 € a été votée lors du budget 2019.

Le maître d'œuvre retenu pour cette opération est un cabinet d'architecte aturin.



Centre Saint-Louis

Afin d'améliorer l'accès des personnes à mobilité réduite à la Maison des Services Au Public un cheminement goudronné a été créé, par une entreprise aturine, entre le parvis de la salle de l'Orangerie et du Centre d'Animation et l'entrée de la MSAP.



Mais aussi... la Communauté de communes du fait de sa compétence voirie réalise des travaux sur demande de la Ville. Ainsi la rue de Jaunets a été refaite. La rue de la Châtaigneraie sera terminée fin novembre et le carrefour de l'école de Guillon devrait l'être pour la fin de l'été. La voirie de la partie nord de la rue du Pont-Rouge, de la rue Saint-Blancard et de l'impasse de Madiran sera également refaite.

Travaux et circulation... Les travaux rue René Méricam, les travaux de déploiement de la fibre optique en centre-ville (sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes)... entraînent des fermetures de rues. Afin de palier à cette gêne la Ville met en place des itinéraires de déviation pour palier à ces fermetures localisées, provisoires et parfois intempestives.

Etat-civil

Naissances

- Lawson, Jean RICHARD
- Chloé, Marie FANTIN
- Idir, Ould-Ali EL MIR
- Lyam, Maxime, Ethan STUBER
- Emna, Malika, Inès BELLAHCEN
- Mathilde MOTURY
- Martin MOUNEY BARTOS

Mariage

- Jérôme GREMIAUX et Delphine GALLATO
- Lionel BOUNDA et Amandine LAPLAGNE
- Thomas, Yve, Fabrice DELASSALLE et Léa SANCHEZ
- Antoine, Julien CUSSEAU et Najat BOUYEKHF
- Gauthier, Jean-Pierre, Sylvain DESPRETZ et Géraldine LAPLAGNE

Décès

- Marcelle DAUGA épouse ZAMBON
- Nicole, Renée JOIE
- Gilbert LAMOTHE
- Nicole DUBARRY veuve POMMIES
- Pierrette DUFAU épouse BRETHOUS
- Joseph, Marie QUINIOU
- Yolande, Claudette PIANEZZOLA épouse SARRADE
- Denise DUTOYA veuve DARTHOS
- Jean-Pierre MACIAG
- Simone, Marie, Céline LELU veuve LABORDE

- Georges, Paul RIBA
- Marcelle, Madeleine HANON veuve TRESBARATS
- Monique DELGOFFE veuve PASSEBOSC
- Jean, Jacques POUYSEGUR
- André BONILLO
- Louis COURROUMATE
- Renée, Pierrette CAZADE veuve COURALLET
- Suzanne, Joséphine CLEDES veuve CALMEJANNE

Retour sur... les animations estivales d'associations



Samedi 13 juillet

Bal et feu d'artifice par l'amicale des pompiers et la Ville



Mercredi 24 juillet

Fête des allées de l'Adour par Aire animations



Mercredi 24 juillet

Spectacle Rires et traditions par le club Adèle Pabon



Mercredi 7 août

Fête des berges de l'Adour par Aire animations



Dimanche 11 août

Tour des Landes par la FFC avec l'union cycliste Aire - Barcelonne

Agenda

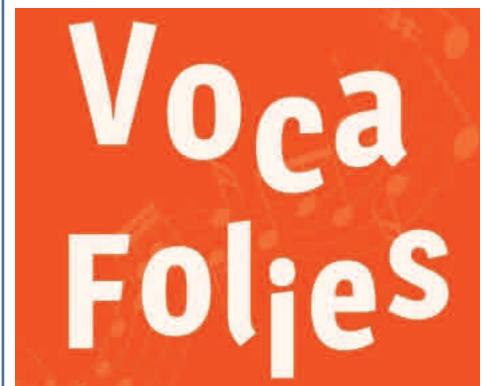
Liste non-exhaustive des manifestations se déroulant à Aire sur l'Adour.



samedi 7 septembre
9 h - 13 h
Parc Municipal

FORUM DE TOUTES LES
ASSOCIATIONS ATURINES

organisé par la Ville



du 27 au 29 septembre

4^{ÈME} FESTIVAL VOCA FOLIES

organisées par Aire Singing

programme détaillé et informations :
www.airesinging.fr

Pour faire paraître une
manifestation :
www.aire-sur-adour.fr
communication@aire-sur-adour.fr



Samedi 21 et dimanche 22 septembre

JOURNEES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE
A AIRE SUR L'ADOUR

VOIR PAGE 11 DE CE MAGAZINE

organisées par la Ville



tout le mois d'octobre

OCTOBRE ROSE

nombreuses animations organisées pour
lutter contre le cancer du sein

organisé par la Ville avec l'UC2A
et des associations aturines

www.cancerdusein.org



Vendredi 18 au dimanche 20 octobre
dans les cabinets d'architectes

LES ARCHITECTES OUVRENT LEURS
PORTES

www.portesouvertes.architectes.org



Lundi 11 novembre
11 h 30
Monument aux Morts

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE
DE 1918



Vendredi 6 et samedi 7 décembre
dans la ville

LE TELETHON ATURIN

organisé par la Ville avec de
nombreuses associations aturines

FORUM DE TOUTES LES ASSOCIATIONS

ENFANCE-
JEUNESSE
PATRIOTISME
SPORT
CULTURE
ENTRAIDE
AIRE SUR L'ADOUR
7 SEPTEMBRE
PARC MUNICIPAL
ANIMATIONS
ENVIRONNEMENT
ATURINES

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 9 H - 13 H
PARC MUNICIPAL



"Ville d'Aire sur l'Adour"

www.aire-sur-adour.fr

